Facultés de Médecine
et de Pharmacie

CURRICULUM 2023-2024

MASTER 1
Mention BIOLOGIE-SANTE
« Filière SANTE »

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont autorisés à s'inscrire, après avis favorable de la commission pédagogique composée des Doyens des Facultés de Médecine et de Pharmacie et des responsables d'unités d'enseignement :

- les étudiants en médecine, pharmacie, sages-femmes ou odontologie à partir de la 3ème année du 1er cycle, à l'exception de l'UE de Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique, ouverte aux étudiants de 2ème année de médecine et de sages-femmes (dans le cadre de leur cursus principal[1]).
- les étudiants à partir de la 1ère année des écoles nationales vétérinaires.
- les étudiants étrangers justifiant d'un niveau d'études équivalent, après accord de la commission pédagogique.
- les stagiaires de la Formation Permanente / Continue (capacité d'accueil : 5. Sous réserve de la capacité d'accueil de chaque UE et après validation du responsable pédagogique -. *Candidature via autorisations pédagogiques)*

II – STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Le Master 1 BIOLOGIE-SANTE "Filière santé" **comporte au choix 2 possibilités** :

1ère possibilité :
- 2 unités d'enseignement (UE) à choisir dans la liste des UE suivantes :

Semestre 1 :
Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique (Pr. Preux)
Biostatistiques (Pr. Preux)
Les déterminants des principales maladies chroniques (Pr. Aboyans)

Signalisation intracellulaire et régulations métaboliques (Dr. Chemin)

Semestre 2 :
Médecine personnalisée : thérapies ciblées, pharmacogénétique et pharmacocinétique, biomarqueurs (Dr. Woillard)
Anatomie, morphogenèse, imagerie (Dr. Fredon)
Produits de santé et dispositifs médicaux (Pr. Liagre)
Chimie analytique appliquée aux médicaments et à l'environnement (Dr. Bégaud)

[1] Cette UE validée est capitalisable dans le cadre d'une éventuelle inscription ultérieure au Master 1.

Epidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasitaires (Pr. Hantz)
Cancer : approches expérimentales et nouvelles thérapeutiques (Pr. Feuillard)
Simulation et pédagogie en santé (Pr. Fourcade)

OBS: une UE du 2ème semestre du "parcours sciences" organisée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de Limoges listée ci-dessous peut être choisie par les étudiants du « parcours santé » :

Génétique humaine et comparée (Pr. Blanquet – FST)

- 1 UE enseignement d'anglais
- 1 UE de Travaux d'initiation à la recherche en laboratoire de recherche d'une durée d'un mois équivalent temps plein.

2ème possibilité :
- 1 unité d'enseignement (UE) à choisir dans la liste des UE précédentes
- 1 UE enseignement d'anglais
- 1 UE Recherche d'une durée de deux mois équivalent temps plein.

III – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1 – Unités d'enseignement organisées par le secteur santé

Le contrôle des connaissances est organisé conformément au tableau ci-dessous

INTITULES UE	VOLUME HORAIRE	SESSIONS 1et 2				CREDITS EUROPEENS
		Epreuve	Durée	Coef.	Calcul note	
		~~ORAL~~		~~1~~		
Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique	24.5h 0h CM 10.5h EL 14h TD	QCM	30 min	1		6
Médecine personnalisée : thérapies ciblées, pharmacogénétique et pharmacocinétique, biomarqueurs	50h 30h CM 20h trav. pers.	CONTROLE CONTINU (CC)		1	En 1e session : ECRIT et CC (1CC + 2E) /3 En 2e session : ORAL	6
		ECRIT	1H00	2		
UE Biostatistiques	24h 10h EL 14h TD .	QCM	30 min	1		6
UE Les déterminants des principales maladies chroniques	28.5h 5h CM 13h EL 10,5h TD	QCM + CC	1H00	1 (QCM : 0.7 et CC 0.3)	En 1ère session : QCM et CC (QCM + CC)/2 En 2e session : QCM	6
Signalisation intracellulaire et régulations métaboliques	50h 26h CM 12h TD 12h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Epidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasitaires	50h 7h TD 38h EL 5h trav. pers	ECRIT	1H00	2	En 1ère session (2E + O)/3 En 2e session : Oral	6
		ORAL		1		
Anatomie, morphogénèse, imagerie	50h 9h CM 12h TD 24h TP 5h trav. pers.	ECRIT	3H00	2	(2E + O)/3	6
		PRAT.		1		
Chimie analytique appliquée aux médicaments et à l'environnement	50h 22h CM 4h TD 8h TP 16h trav. pers.	ECRIT	1H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		

Produits de santé et dispositifs médicaux	50h 28h CM 18h TD 4h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Cancer : approches expérimentales et nouvelles thérapeutiques	62h 30h CM 20h TD 12h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Simulation et pédagogie en santé	54h 10h CM 4h EL 40h TP	MEMOIRE		1	En 1e session : (M + O)/2 En 2e session : ORAL	6
		ORAL		1		

Chaque UE est validée de manière indépendante.
L'UE est validée pour une note moyenne pondérée au moins égale à 10 sur 20.
Deux sessions d'examen sont organisées annuellement.

Une note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'une ou l'autre des épreuves est reportée en 2ème session pour les étudiants ajournés en 1ère session.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de contrôle des connaissances seront adaptées à une éventuelle situation de confinement :

- **Les épreuves, de type QCM, question rédactionnelle, oral, rapport, etc., pourront être réalisées totalement ou partiellement à distance, via les technologies et plateformes à notre disposition.**
- **Le cas échéant, la durée des épreuves pourra être revue ; les coefficients seront maintenus selon les dispositions initiales.**
- **Pour les modules à valider sur le seul présentiel, une solution alternative pourra être mise en place pour les valider.**
- **Les stages seront maintenus ou non, et seront évalués sur la période réalisée ; ils pourront, le cas échéant, être neutralisés, ou faire l'objet d'une évaluation alternative.**

2 – Unité d'enseignement (du 2ème semestre) du "parcours sciences" organisée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de Limoges

Le contrôle des connaissances est organisé conformément au tableau ci-dessous

INTITULE UE	VOLUME HORAIRE	SESSIONS 1et 2				CREDITS EUROPEENS
		Epreuve	Durée	Coef.	Calcul note	
Génétique humaine et comparée	50h **30h CM** **20h TD**	ECRIT	3h	1		**6** (5 pour la FST)

3 – UE Enseignement d'anglais

Volume horaire : 36 heures (3 ECTS), soit 18 séances de 2 h.

Contenu : 2 volets

- anglais pour la mobilité (courrier, téléphone, CV…) et préparation au TOEIC

- anglais pour la recherche (méthodologie, compréhension écrite et orale de différents types de documents – articles, conférences, données chiffrées…)

Evaluation : une note sur 20 correspondant à la moyenne des notes obtenues à 2 examens
- examen de type TOEIC (2h) (note sur 20, coefficient 1),
- examen écrit (2h) portant sur l'anglais pour la recherche (note sur 20, coefficient 1).

L'enseignement est validé dès lors que la moyenne des 2 notes ci-dessus est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Session 2 : examen écrit d'une durée de 2 heures. La note obtenue annule et remplace celle obtenue lors de la session 1.

4 – UE travaux d'Initiation à la recherche (TIR) en laboratoire

Ces travaux s'étalent sur une durée d'un mois équivalent temps plein (9 crédits européens) et doivent être réalisés au sein d'une équipe de recherche reconnue faisant partie de la liste des équipes de recherche diffusée aux étudiants.

La validation de cette UE est prononcée pour une note au moins égale à 10 sur 20 obtenue lors de la présentation d'un mémoire.

Deux sessions de soutenance sont organisées annuellement pour l'ensemble des candidats.

Les candidats doivent transmettre au service scolarité des Facultés de Médecine et de Pharmacie, 15 jours avant la date prévue pour la soutenance, un exemplaire de leur mémoire pour chacun des membres du jury. Les consignes pour la rédaction du mémoire doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux candidats.

La fiche d'évaluation des travaux d'initiation à la recherche est remise directement par le responsable de stage au service scolarité des facultés de médecine et de pharmacie.

Les étudiants devront soutenir leur mémoire au cours de l'année universitaire durant laquelle les travaux ont été réalisés, sous peine de devoir repasser l'UE. Les consignes pour la soutenance doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux étudiants.

Un stage d'initiation à la recherche (SIR) donne l'équivalence de l'UE travaux d'initiation à la recherche.

5 – UE Recherche

Ces travaux s'étalent sur une durée de deux mois équivalent temps plein (15 crédits européens) et doivent être réalisés au sein d'une équipe de recherche reconnue faisant partie de la liste des équipes de recherche diffusée aux étudiants.

La validation de cette UE est prononcée pour une note au moins égale à 10 sur 20 obtenue lors de la présentation d'un mémoire.

Deux sessions de soutenance sont organisées annuellement pour l'ensemble des candidats.

Les candidats doivent transmettre au service scolarité des Facultés de Médecine et de Pharmacie, 15 jours avant la date prévue pour la soutenance, un exemplaire de leur mémoire pour chacun des membres du jury. Les consignes pour la rédaction du mémoire doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux candidats.

La fiche d'évaluation de l'UE est remise directement par le responsable de stage au service scolarité des facultés de médecine et de pharmacie.

Les étudiants devront soutenir leur mémoire au cours de l'année universitaire durant laquelle les travaux ont été réalisés, sous peine de devoir repasser l'UE. Les consignes pour la soutenance doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux étudiants.

6 – Assiduité

La présence à tous les enseignements (CM, TD et TP) est obligatoire. Toute absence aux enseignements pratiques ou dirigés devra, pour être réparée :

- être justifiée auprès des enseignants responsables ;
- et dans ce cas, être récupérée, après accord des enseignants, suivant des modalités propres à chaque discipline.

Seuls sont autorisés à se présenter à la 1ère session des épreuves de validation des travaux pratiques, les étudiants ayant assisté à toutes les séances de travaux pratiques.

Seuls sont autorisés à se présenter à la 1ère session des épreuves de validation des connaissances théoriques (écrit ou oral) les étudiants n'ayant eu aucune absence injustifiée aux CM, TD et TP. Aussi, les enseignants doivent signaler par écrit au responsable de la formation, au service scolarité et au Doyen, les noms des étudiants ayant une ou des absence(s) injustifiée(s), et cela, dès la fin de chaque enseignement.

NB : en cas d'abandon en cours d'année sur une UE, l'étudiant ne sera pas autorisé à se réinscrire sur cette même UE l'année universitaire suivante, sauf dérogation du jury.

IV – VALIDATION DU M 1

Sont déclarés admis les étudiants qui :

- d'une part, ont validé la totalité des UE obligatoires,

- d'autre part,

- ont validé la 1ère année du 2ème cycle (DFA) des études médicales, pharmaceutiques, sages-femmes, odontologiques (pour les étudiants inscrits dans le cursus réformé de médecine, pharmacie, sages-femmes, odontologie).

OU

- ont validé le 2ème cycle des études médicales, pharmaceutiques, odontologiques ou sont titulaires du diplôme de sage-femme (pour les étudiants inscrits dans le cursus de médecine, pharmacie, sages-femmes, odontologie avant la réforme)

OU

- sont titulaires du certificat de fin de scolarité des écoles nationales vétérinaires.

Cette validation de niveau ou ce certificat équivaut à 36 crédits européens.

SOUMIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE DE PHARMACIE
le 4 mai 2023
APPROUVE LE 4 mai 2023